

# FORMATION QUALIBOIS EAU : CHAUDIÈRES BOIS, POÊLES HYDRAULIQUES OU BOUILLEURS

À noter que l'obtention de l'agrément RGE nécessite la réussite aux épreuves et le dépôt d'un dossier de demande d'agrément

T32-21

RGE

## OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation permettra dans le cadre des installations, chaudières à Bûches et chaudières automatiques granulés ou plaquettes d'une puissance inférieure à 70 KW et appareils hydro, d'acquérir la connaissance des principaux textes réglementaires, les données techniques et physico-chimiques du bois, la maîtrise du dimensionnement. Elle permettra également de réaliser des installations de qualité ainsi que l'entretien et le SAV.

## PERSONNES CONCERNÉES :

Le stage concerne les professionnels installateurs sanitaires chauffagistes.

## PROGRAMME :

### Formation théorique (10h30)

- Présentation du dispositif et du label flamme verte
- Textes réglementaires et règles de l'art
- Données techniques du bois énergie
- Rappel des composants d'une installation de chauffage automatique au bois
- Choix technologique
- Type d'installation

### Formation pratique et technologique (10h30)

- Les différents types de chauffage au bois : appareils divisés hydro, chaudières à bûches, chaudières automatiques, bi-énergie
- Evacuation des fumées, conduit de fumée, conduit de raccordement, réhabilitation des conduits
- Mise en œuvre du local et de la ventilation
- Implantation de la chaudière et du silo
- Circuit primaire, secondaire
- Organes hydrauliques
- Schématique
- Calculs de conception et dimensionnement d'une installation bois
- La maintenance
- Les aides financières

## DURÉE :

21 heures (3jours)

## EFFECTIF :

6 personnes minimum  
12 personnes maximum

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants.

## INTERVENANT :

Formateur agréé Qualit' EnR

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours  
Projection sur écran par croquis et schémas  
Echanges d'expérience

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Evaluation théorique (QCM) et pratique

## NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM  
Attestation de stage

## MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

PROGRAMME DE FINANCEMENT FEEBAT :  
Mod\_Bois Eau « Equipement  
biomasse vecteur eau »



COPROTEC - Service Formation

12, impasse Montgolfier - 68127 STE CROIX EN PLAINE



03 69 28 89 00



contact@coprotec.net

